

ABONNEMENTS:

Un an (Suisse) Fr. 3.50
Six mois » 2. —
Trois mois » 1.50
Etranger: Port en sus.

2.50 seulement
pour les Cercles, Hôtels,
Cafés, Restaurants et Coiffeurs.

NOUVELLISTE

VALAISAN

ANNONCES:

La ligne ou son espace
Valais 10 Ct.
Suisse 15 »
Etranger 20 »

Rédaction, Administration
Bureau du journal, St-Maurice
Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Des Propos

Le *Nouvelliste* a reçu, lundi soir, la lettre suivante :

A Monsieur Ch. Saint-Maurice,
Rédacteur du *Nouvelliste valaisan*

Monsieur,

J'ai lu, hier seulement, la *Lettre ouverte* que vous m'avez dédiée et que vous avez publiée dans le numéro de jeudi du *Nouvelliste Valaisan*. Habituellement, quand on écrit à quelqu'un, on prend la peine de faire parvenir sa lettre au destinataire mais votre missive ne m'a pas été adressée. Peut-être votre oubli est-il intentionnel, et avez-vous écrit seulement pour la galerie, sans vous soucier de l'intéressé !

Je n'ai aucunement l'intention de m'engager dans une polémique au sujet de mon article de la *Tribune de Lausanne* et de discuter avec vous pour savoir si, oui ou non, la vieille et jolie petite cité de St-Maurice (que j'ai effectivement appelée « le dernier refuge en Bas-Valais des vieilles coutumes, des vieilles traditions, des dogmes aristocratiques comme des dogmes religieux », ce qui devrait vous faire plaisir au lieu de vous chagriner si fort) pour savoir, dis-je, si cette vieille cité est à l'agonie ou ne l'est pas. J'ai, là-dessus, mon opinion bien faite, je l'ai exprimée — en des termes un peu badins, je l'avoue — dans un journal vaudois, et cela me suffit. Que ceux qui veulent me croire le sachent ; que ceux qui ne sont pas convaincus conservent leur foi et leur belles espérances ! Et même, si personne ne veut me croire, eh bien ! tant pis pour moi et tant pis pour tout le monde !... Vous savez, à discuter longuement de telles questions, on perd son temps : « Grand'mère va-t-elle vivre encore, se demandent anxieusement les héritiers. Patience ! Quand la vieille sera morte, vous le verrez bien.

Ce qui me frappe, dans votre lettre, c'est qu'elle contient de nombreuses impolites. Moi qui, jusqu'alors, vous avais considéré comme un homme très bien élevé ! Ainsi, vous m'accusez d'avoir écrit par ordre et contre *beaux écus sonnants* ! Ça, c'est de la diffamation ! Vous connaissez les lois, n'est-ce pas, M. ? Vous m'appelez, « collectiviste jouisseur ». Ça, c'est plutôt drôle que méchant ! Pourquoi donc « jouisseur », je vous prie ? Jusqu'à maintenant, cet adjectif accompagnait un autre substantif, vous savez lequel ? Et plus loin, « instituteur en rupture de classe ! ». Vous n'êtes pas tout à fait bien renseigné, ce qui, du reste, m'est parfaitement égal. Et puis, je comprends ; comme beaucoup d'autres, vous préféreriez me voir enseigner à nos gentils petits bambins que, comme vous, noircir du papier !

Maintenant, dois-je prendre au sérieux cette phrase de votre lettre : « Vous êtes libre-penseur... vous êtes collectiviste après avoir été radical ou socialiste. » Si c'est sincèrement que vous avez écrit cela, je dois vous dire, Monsieur, que vous êtes dans l'erreur, Si je n'ai pas toujours été libre-penseur et surtout si je n'ai jamais fait profes-

sion d'athéisme, j'ai, au contraire, toujours été socialiste. Je l'étais à 17 ans, et je le suis encore à 27. Mes articles, depuis 1899, sont là pour le prouver. Tandis que vous, Monsieur !...

Le *Peuple suisse*, dans son Nro d'aujourd'hui — c'est son article qui m'a révélé l'existence du vôtre — exprime assez bien mon opinion sur les idées conservatrices d'un côté, et archi-démocratiques de l'autre, que vous me déclarez professeur.

Mais, où votre article me blesse, c'est lorsque vous cherchez à faire croire à vos lecteurs que j'ai voulu attaquer spécialement le clergé de St-Maurice et surtout les prêtres de l'Abbaye. Cela non ! je proteste ! A chacun sa religion, à chacun sa liberté de conscience. Il ne m'appartient pas de critiquer la foi et la vie religieuse des autres, tant que les manifestations extérieures du Culte ne troublent le prix de ceux qui n'y prennent pas part, comme c'en est le cas dans certaines fêtes catholiques particulièrement bruyantes. Et je ne critique-rais surtout pas les chanoines de St-Maurice puisque, parmi eux, j'en connais personnellement qui sont des modèles admirables de désintéressement et de dévouement, et qui professent la charité chrétienne dans son esprit le plus élevé. Je citerai même des exemples dans cette lettre pour vous prouver que je n'agis pas, moi non plus, avec parti-pris. J'ai visité, il n'y a pas très longtemps, les belles œuvres créées par M. le chanoine Bourban : cette clinique St-Amé, particulièrement, dont il est l'âme, qui ne vit que par son travail acharné, par son dévouement sans limite. Et vous pouvez supposer que je m'amuserais à critiquer des hommes de cette trempe parce qu'il professe une religion que je ne pratique pas ? Mais non, Monsieur ! Au contraire ! M. le Chanoine Bourban et d'autres encore, sont d'admirables types de socialistes chrétiens.

Quant à l'Ecole de l'Abbaye, j'ai toujours admiré l'Enseignement qui s'y donnait ; j'ai déclaré maintes fois et j'ai même écrit que cet enseignement était supérieur à celui qui est donné dans la plupart des écoles secondaires vaudoises ; et j'ai surtout apprécié la grande liberté qu'on laissait aux élèves et les relations absolument affectueuses existant, entre professeurs et élèves. Critiquer les sœurs ? Encore moins ! Je les ai vues pansant des blessés à St-Amé ; je les ai vues s'occupant des soins matériels que réclament les œuvres qu'elles dirigent. Je n'éprouve, pour ces femmes, qu'un sentiment de profond respect.

Les êtres auxquels j'ai fait allusion dans mon article sont beaucoup moins intéressants. Vous les connaissez mieux que moi, Monsieur, et je n'ai pas besoin d'insister. Et si les prêtres de St-Maurice travaillent, travaillent beaucoup, les hommes dont j'ai parlé et qui se font moines à leur façon, ne sont guère des modèles de labeur et n'empêchent pas votre vieille cité d'être à l'agonie. Il y a du reste assez longtemps que vous leur dites toutes ces choses vous-même !

Pour finir, permettez-moi de constater, que vous êtes l'homme le plus étrange que je connaisse. Vous passez votre vie à calomnier vos ennemis, à bafouer tous ceux qui ne pensent pas comme vous ; vous êtes le rédacteur en chef de l'un des journaux les plus violents qu'il y ait en Suisse ; vous passez votre temps à traiter les socialistes d'anarchistes, de

voleurs, de bouchifères, etc. ; les libres-penseurs de fous, d'égarés, de damnés ou d'autre chose. Et, dès qu'on touche à ce que vous avez à cœur de défendre, vous écumez de rage, vous appelez l'introuvable « écrivain déplorable » ; vous lui reprochez d'accoucher d'un monument de sottises et de stupidités, « d'écrire des calomnies monstrueuses », d'écrire « contre beaux écus sonnants », de « cracher leur les gens » !! Si vos ennemis vous en rendaient la pareille, quelle triste opinion ils auraient de vous !

Paul-E. MAYOR

Deux mots. — Nous aurions supposé M. Mayor assez Paul et moins Jacques pour comprendre tout le ridicule de la lettre qu'on vient de lire.

Cependant, sur le premier moment, nous avons éprouvé comme une stupeur.

Nous serions-nous trompé à ce point ?

Aurions-nous commis cet acte de souverain mauvais goût, qui consiste à calomnier un homme parce qu'adversaire et parce que professant des opinions que nous ne partageons pas ?

Par acquit de conscience, nous avons repris la *Tribune de Lausanne*.

Et nous y avons vu avec une entière satisfaction que nous ne nous étions pas trompé, mais pas du tout, et que M. Mayor voulait tout simplement imposer à force d'audace... ou d'ignorance.

Nous penchons pour cette dernière hypothèse, croyant beaucoup plus à l'insuffisance qu'à la suffisance de M. Mayor.

Oui ou non, a-t-il écrit qu'à St-Maurice chacun se faisait moine à sa façon, se faisait pardonner son éternelle oisiveté en adorant Dieu du matin au soir... et dormait du soir au matin pour se reposer ?

Là est la question et non pas dans des sympathies particulières pour tel prêtre ou telle œuvre. Que M. Mayor se plaise en la compagnie de M. Bourban ou du Collège de St-Maurice, nous ne le lui reprochons pas ; car, une fois, en passant, il se trouve en bonne et honnête compagnie.

C'est au corps sacerdotal en bloc, c'est au parti conservateur entier, deux choses qu'il a attaquées, que nous lui défendons de toucher. Si, aujourd'hui, il se repent de son acte, qu'il ait le courage de le dire franchement, mais qu'il ne se cache pas dans des arguties qui l'enfoncent davantage.

M. Mayor a, en outre, parfaitement tort de parler de nos impolites et de nos injures, car ce que nous lui avons dit, l'autre jour, ne méritait pas si gros mots : ce sont des expressions anodines et fort au-dessous de celles que ses amis de hier lui appliquèrent publiquement, il y a quelques mois,

Nous estimons qu'il devient vraiment difficile, M. Mayor.

Sont-ce les échecs qui lui ont fatigué l'estomac ?

Alors qu'on lui fit facilement avaler une classe entière avec ses bancs, il ne peut plus même digérer une plume, aujourd'hui !

Nous aurions, d'ailleurs, vraiment honte de paraître répondre à la polémique de M. Mayor : dès sa première sortie, elle est tombée au dessous de zé-

ro. Il en est à sa retraite de Russie après son premier coup de fusil.

Mais il faut bien que nous démentions une étrange assertion pour ne pas dire autrement et manquer à la politesse.

M. Mayor ment quand il avance que nous avons traité les socialistes de voleurs etc., et les libres-penseurs de fous et de damnés, et nous le défions d'apporter la plus légère preuve à l'appui de ses dires.

Nous avons, grâce à Dieu, l'esprit assez large pour comprendre des opinions contraires aux nôtres et assez de charité chrétienne pour ne damner personne.

En résumé, la lettre de M. Mayor stie la bile et suinte la bave.

Le malheur est qu'il n'y a pas de lorgnon assez grossissant quand on en est là, car la myopie est complète.

Il faut un chien.

CH. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

La saison favorable pour l'abatage des arbres. — En dépit des affirmations de praticiens, on a souvent prétendu que la saison de l'abatage des arbres était bien loin d'avoir l'importance qu'on aurait voulu lui attribuer. Des expériences comparatives ont été faites à ce propos. Elles ont accusé des différences extraordinaires entre des bois abattus à des époques diverses. On a pris quatre pins de même âge et de même vigueur, ayant poussé dans le même sol et les mêmes conditions : on en abattit un fin décembre, un autre fin janvier, le troisième fin février, et le dernier fin mars. Ils furent équarris et séchés de la même manière. A la flexion, l'arbre abattu en décembre accusa une résistance double de celui qui avait été abattu en mars ; des pilotes coupés dans l'arbre de décembre étaient demeurés parfaitement sains au bout de seize ans, tandis que ceux tirés de l'arbre de mars se brisaient aisément au bout de trois ou quatre années seulement.

D'autre part, on a expérimenté, au point de vue de la porosité, des bois de chêne abattus à ces mêmes époques respectives, et l'on a constaté que le bois d'hiver seul est vraiment réfractaire à la porosité.

Toujours lui, lui partout. — Où donc n'y a-t-il pas de microbes ?

Dans un journal médical allemand, le professeur Kron commence une croisade contre l'inévitable serviette que les garçons de café ont toujours sous le bras et qui, dans l'esprit du professeur est un vrai nid à microbes. Le docteur Kron fait remarquer que cette fameuse serviette essuie les tables, les verres, les couteaux et les fourchettes du client, la sueur qui coule du front du garçon et la mousse de la bière qui humecte ses lèvres. Le professeur termine son article par le cri de guerre : « A bas la serviette des garçons ! »

A l'assaut du ciel. — Une société de New-York vient de décider la construction d'un immense bâtiment — le plus haut de l'Amérique et par conséquent du monde — à louer comme bureaux d'affaires et qui sera établi à l'angle de Broadway et de Liberty street. Ce bâtiment aura 41 étages, près de 210 mètres de hauteur, et ne coûtera pas moins de 1 million 500,000 dollars (7 millions et demi de francs).

Bains pour les chiens. — On vient d'inaugurer à Dresde un établissement de bains froids à l'usage des chiens. La médecine allemande, ayant constaté que l'ami de l'homme est sujet à des maladies de peau dont il fait volontiers part aux personnes qui l'entourent, a reconnu la nécessité de lui prescrire des soins méticuleux d'hygiène et de propreté. Sans doute, il eût suffi de le conduire à l'Elbe ; mais il y a des chiens qui ne savent pas nager ; pour leur épargner, ainsi qu'à leurs maîtresses, des angoisses cruelles on aménage dans toutes les grandes villes d'Allemagne des piscines spéciales, pourvues de tout le confort moderne.

Pensée. — De même que l'œil qui considère tous les objets ne peut se contempler lui-même

ainsi le sage juge parfaitement des actions d'autrui, mais il ne sait pas juger les siennes propres.

Curiosité. — On vient de capturer sur la côte algérienne, entre Collo et Djidjelli, un cétaqué, assez semblable à un dauphin, mais d'une taille énorme. Ce poisson ne mesurait pas moins de 5 m. 50 de long et 3 m. 50 de circonférence. Il pesait environ 4,000 kilos.

Les Arabes l'ont malheureusement déposé avant qu'on ait pu l'examiner, mais il paraît appartenir à une espèce inconnue dans la Méditerranée.

Simple réflexion. — Un sou mal gagné vous fera dépenser un écu.

Mot de la fin. — Dans le cabinet du docteur. Le médecin (l'oreille sur la poitrine de son client). Vous avez du côté du cœur une enflure dont il faudra que je vous allège.

Le client. — Cette enflure sur laquelle vous avez l'oreille est mon portefeuille, docteur... Je vous prie de ne pas trop me l'alléger !

LES ÉVÉNEMENTS

Réminiscence

L'impératrice Eugénie s'est rencontrée la semaine dernière avec l'empereur François-Joseph. Et c'est à peine si les journaux ont enregistré la nouvelle en quelques lignes. La visite du roi Sisowath et de ses danseuses à M. Fallières a paru infiniment plus intéressante.

Et pourtant que de souvenirs évoquait cette entrevue ! Lorsqu'en 1859 la France déclara la guerre à l'Autriche, l'empereur François-Joseph régnait déjà depuis onze ans. L'impératrice Eugénie était alors dans tout l'éclat de sa beauté. C'était l'heure brillante de la cour des Tuileries, l'époque de Mérimée et d'Octave Feuillet, des jeux enfantins et pas toujours innocents sous les charmes de St-Cloud et dans le parc de Compiègne.

L'impératrice, entourée de ses dames d'honneur, se faisait peindre par Winterhalter assise sur une pelouse, son ample crinoline répandue autour d'elle comme une corbeille de fleurs. Et Napoléon disait de sa femme : « Elle a de l'esprit pour deux et du courage pour dix. » Pendant ce temps les régiments victorieux défilaient sur les boulevards au son des fanfares et aux cris joyeux de la foule.

Huit ans plus tard, François-Joseph, malgré ses défaites, venait à Paris. C'était en 1867, l'année de l'exposition. L'Europe entière, les princes et les peuples défilaient au Champ de Mars. La visite de l'empereur d'Autriche avait été concertée à Salzbourg. Elle était dans l'esprit de quelques Français une occasion de manifester contre la Prusse et de préparer la revanche de Sadowa. Avant de perdre sa couronne, l'impératrice devait revoir François-Joseph encore une fois, sur le pont d'un navire, à l'ouverture du canal de Suez...

Puis est venue la tempête. Et maintenant François-Joseph est toujours empereur, Eugénie est une simple femme qui passe dans Paris sans que personne la reconnaisse et la salue. Tous deux sont unis par les deuils et ont éprouvé de grandes amertumes et de grandes douleurs. L'un et l'autre ont perdu leur fils unique. Et les fêtes passées ensemble autrefois doivent leur paraître des choses très lointaines et presque étrangères.

Nouvelles Etrangères

La religion de M. Jaurès. — On a célébré à Castres, France, les obsèques de la mère du citoyen Jaurès, décédée il y a quelques jours. Ces funérailles ont été religieuses. Tous les fonctionnaires de la ville, le sous-préfet en tête, y assistaient. La Bourse du Travail était représentée par une délégation de ses membres qui avaient fleuri leur boutonnière de l'églantine rouge.

Pendant la cérémonie religieuse, à l'offrande, M. Jaurès, son frère, le sous-préfet et un adjoint collectiviste de la municipalité se dirigèrent vers l'autel et baisèrent pieusement l'image du Christ que leur présentait l'officiant.

Loin de nous la pensée de blâmer l'ac-

te de M. Jaurès : peut-être, traversant une douloureuse épreuve, a-t-il pressenti qu'il est d'autres consolations que sa chanson pour bercer la misère humaine.

Mais qu'au moins il ne réserve pas à sa famille et à lui-même le monopole de ces consolations, et qu'il ait assez d'altruisme pour ne plus aboyer en tête de la meute qui traque ceux en qui survit la foi.

Pour les villages. — Voici une idée qui a pris naissance aux Etats-Unis, y a fait chemin et créé des merveilles. L'acclimater sur le vieux continent serait des plus aisés.

En 1835, une habitante d'un village du Massachusetts eut la pensée de réunir un comité de notables de son petit pays et de créer avec eux la première « Société d'embellissement des villages ». Stockbridge était un bourg laid et totalement dépourvu de toute espèce d'attraction.

En un an, il se transforma.

En quelques années de plus, il était devenu un coin charmant du monde. Ses maisons étaient enguirlandées de vigne vierge, ses rues propres et bien tenues ; il possédait un parc, et une propriété hollandaise y régnait.

La même métamorphose s'est opérée partout où furent organisées des sociétés du même genre.

Les cotisations sont minimales (en Amérique, elles sont de 2 dollars) et payables par trimestre. Puis les adhérents s'engagent à donner deux jours de travail par an à l'œuvre commune. On répartit ensuite les membres de la société en différents comités.

Il y a le comité des rues et chemins, qui doit veiller au mode de les embellir en les plantant d'arbres, en veillant à leur propreté. Il y a le comité des balcons fleuris, apanage féminin, et celui qui contribue le plus à la beauté du bourg.

Une hécatombe de chats. — Tout le monde a entendu parler des pigeons de Saint-Marc, mais on ignore généralement les chats de Venise, qui sont une véritable plaie dans la vieille cité des doges. Tous les efforts faits pour exterminer ces félins — qui n'appartiennent à personne et peuplent les toits des maisons — sont restés sans résultat.

Or, ce que les hommes n'ont pu faire, la nature vient de l'accomplir. Un orage terrible s'est déchaîné dernièrement sur la ville des lacunes, et la grêle tombée aussi dru que les grêlons, d'ailleurs gros comme des œufs de pigeon, a tué par centaines les matous qui couraient sur les toits.

N. B. La gibelote de lapin était pour rien le lendemain dans les restaurants.

Pour se battre. — Trois petites républiques de l'Amérique centrale sont aux prises. Conflits et révolutions sont endémiques là-bas.

La Guatémala, qui a une superficie de 125,000 km. carrés et une population de 1,364,700 âmes, est en guerre avec la république de San-Salvador, le plus petit des Etats du centre de l'Amérique, mais le plus peuplé par rapport à son étendue : 915,500 habitants se pressent dans un territoire de 21,070 km. carrés. Et le Honduras, voisin, d'une superficie de 119,820 km. carrés et d'une population de 398,877 âmes est aussi entré en lice.

Le *New-York Herald* assure que dans la bataille livrée entre Guatémaliens et Salvadoriens, les premiers ont eu huit cents morts et les derniers trois cents, dont leur général en chef, Regalado.

Le Salvador a 35,000 hommes en campagne.

L'état de siège a été proclamé sur le territoire du Guatemala. Tous les hommes âgés de plus de vingt ans sont appelés sous les drapeaux.

Le département d'Etat de Washington apprend que le président du Guatemala a appelé 40,000 hommes sous les armes. Cette armée étant considérée comme constituant une menace pour les Etats voisins, le président sera prié de la licencier, en échange de l'assurance qu'au-

cun mouvement hostile ne sera désormais dirigé contre lui de l'extérieur.

Cependant, les hostilités continuent non seulement sur la frontière du Guatemala et du Salvador, mais encore, d'après le ministre des Etats-Unis au Salvador, M. Merry, les Guatémaliens auraient aussi envahi le territoire du Honduras en poursuivant, croit-on, les fuyitifs salvadoriens et le conflit menace de se généraliser dans l'Amérique centrale.

Une forte armée guatémaliennne a envahi le Honduras et le Salvador. Des combats sont engagés dans les deux pays.

Les Guatémaliens marchent sur la capitale du Honduras.

Les Etats-Unis et le Mexique s'efforcent d'arrêter les hostilités et de les empêcher de dégénérer en une guerre en règle.

Crime mystérieux. — On mande de Londres au *Peitt Parisien* :

Une dépêche du Cap annonce l'arrestation au Transvaal du petit-fils de l'ancien président Krüger, Stéphanus-Paul Krüger Smit, sous l'inculpation d'assassinat.

Il y a quelque temps, Krüger-Smit aurait déclaré à un nommé Hermann Davis qu'il connaissait, à Daspoort, l'endroit où avait été cachée, au moment de la guerre, une somme de 1.500.000 francs.

Davis ayant accepté de l'aider à la retrouver, les deux hommes partirent, le 21 juin dernier, en voiture ; mais, le soir, Krüger-Smit revint seul à un hôtel, situé à une dizaine de kilomètres de Prétoria.

Quant à Davis, on ne le revit plus. Sa femme, inquiète de sa disparition, prévint la police. Une enquête fut aussitôt ouverte. Elle amena la découverte de la voiture qui avait emmené les deux chercheurs de trésors et, dans la capote du véhicule, couverte de taches de sang, on trouva un trou fait par une balle.

D'autres recherches firent enfin découvrir la cadavre de Davis dans un endroit solitaire situé à dix kilomètres de Prétoria. Le pauvre homme avait reçu quatre balles dans la tête.

La voiture appartenant à la belle-sœur de Krüger-Smit, celle-ci fut interrogée.

Elle déclara alors que le lendemain du jour où il la lui avait empruntée, son beau-frère lui avait rendu la voiture en lui disant qu'il était obligé de s'éloigner, des détectives anglais étant à ses trousses. Il la pria instamment de ne pas dire à qui elle avait prêté sa carriole.

D'après les magistrats de Rustenburg, où il a été arrêté, les charges les plus accablantes pèsent sur le petit-fils de l'ancien président qui a été déféré aux tribunaux.

Nouvelles Suisses

Le Conseil fédéral et les œuvres sociales catholiques

Le *Courrier de Genève* publie l'excellent article que voici :

Voulez-vous de la théologie ? Le Conseil fédéral en met partout.

Vous êtes catholiques ; vous fondez une œuvre d'apprentissage professionnel, en vue de bien apprendre un métier à de jeunes filles ou de jeunes garçons. La théologie n'entre point dans votre programme. Vous ne mêlez aucune leçon de religion à vos leçons purement techniques.

N'importe.

Dès que vous êtes catholique, vous êtes suspect au Conseil fédéral. A ses yeux, vous ne faites pas une œuvre professionnelle, mais confessionnelle !

Si vous êtes juif, c'est bien.

Si vous êtes protestant, c'est bien.

Si vous êtes catholique, c'est mal.

Le Conseil fédéral a deux poids et deux mesures, des balances d'une précision telle qu'elles marquent bien ou

mal à volonté, selon le désir de l'opérateur, de vrais « médiums » qui obéissent à la simple pensée la plus secrète de Messieurs les conseillers fédéraux !

Nous n'inventons rien.

Il s'agit d'une décision réelle et motivée, prise il y a quelques jours par le Conseil fédéral et aussitôt transmise par télégramme à toute la presse suisse.

La presse étrangère a accueilli elle-même avec une surprise voisine du doute cette information.

Il n'y a pas à douter, c'est bien l'exactitude, si incroyable soit-elle.

Lors de l'établissement du budget de 1906, parmi les demandes de subventions parvenues aux autorités fédérales, au nombre de 350 environ, six, qui avaient trait, non pas, il est vrai à l'enseignement industriel, mais à l'instruction professionnelle des femmes, émanaient d'institutions catholiques.

Il s'agissait de savoir si les établissements en question pouvaient être subventionnés par la Confédération. Après examen, le Conseil fédéral a déclaré que la Confédération ne pouvait subventionner des établissements d'enseignement professionnel reposant sur des bases confessionnelles. La Confédération ne saurait prêter la main à l'organisation de cours professionnels dont la « neutralité » n'est pas garantie !

Un gouvernement qui a le soin du bien public ne saurait se désintéresser du progrès et du respect de la religion. Sans doute ce n'est pas son rôle de s'occuper directement des choses religieuses. Mais s'il a devant lui des institutions religieuses qui travaillent au maintien de la moralité publique, il doit les honorer, les aider et non les combattre.

C'est bien le cas des institutions catholiques visées dans le décret du Conseil fédéral. Tout en formant parfaitement les apprentis à la profession, ces œuvres formeront en même temps leur conscience morale, et cela pour le plus grand bien de la patrie.

La supposition que nous avons faite d'un million de catholiques brisant tout-à-coup tout frein de conscience est une impossibilité. Mais ce qui n'est point une impossibilité c'est qu'un bon nombre d'apprentis deviennent de mauvais sujets et constituent ainsi un fléau pour la société.

Le Conseil fédéral n'estime-t-il pas qu'il est de son devoir, dans l'intérêt général, de diminuer autant que possible le nombre de ces mauvais sujets ? Et s'il rencontre des institutions, fussent-elles catholiques, qui l'aideront à accomplir ce devoir, ne doit-il pas les honorer et leur donner l'appui qu'il donne aux autres ?

Nous en appelons du Conseil fédéral mal informé au Conseil fédéral mieux informé.

Université. — L'assemblée plénière des prof. de l'Université de Frg a élu Recteur magnifique, pour la période académique du 15 octobre 1907, M. le Dr Joseph Beck, professeur de théologie pastorale.

Les enfants qui se brûlent. — On écrit de Château-d'Oex, Vaud :

« Samedi, au Mont (hameau de Château-d'Oex), une fillette de onze ans, Marie Ludi, voulant allumer le feu pour préparer le repas du soir, versa du pétrole sur le bois ; cet acte eut le résultat connu : explosion de la burette, inflammation des vêtements, flammes dévorant le corps de la malheureuse, commencement d'incendie dans la cuisine. Ce fut le père de la victime qui, accouru à la vue de la fumée sortant du châlet, éteignit l'incendie sans se douter que sa fillette était là, carbonisée, mais vivante encore. Quand on la releva, elle tombait en lambeaux. Elle vécut encore une heure et demie.

Forêts vierges en Suisse. — A la prochaine assemblée annuelle des forestiers suisses, on s'entretiendra de forêts vierges.

MM. Badoux, de Montreux, et Glutz de Zurich, présenteront une motion demandant au comité central d'étudier la

question de savoir s'il n'y aurait pas lieu et possibilité de soustraire à la hache une certaine étendue de forêts (de vingt à cent hectares), de l'abandonner à la seule puissance créatrice et dévastatrice de la nature, afin que nos arrière-petits-neveux puissent goûter les charmes de la forêt vierge.

Voilà certes une motion qui est marquée au coin de l'originalité. Il est, en effet, urgent que l'on reconstitue ces vestiges du passé qui sont appelés à disparaître de la surface du globe, la main de l'homme, qui ne respecte rien, pénétrant même dans les fouillis les plus inextricables des forêts du Brésil, dont nous avons appris à connaître la virginité... d'antan dans tous les manuels de géographie.

Il est possible que la motion Badoux et consorts ait quelque chance de réussite ; nous assisterons donc bientôt à la fondation d'une nouvelle ligne : « La ligue suisse pour la reconstitution des forêts vierges » !

Nouvelles Locales

Décisions du Conseil d'Etat

Pour Loèche

Les assemblées primaires des communes du district de Loèche sont convoquées pour le 29 courant, à l'effet de procéder à l'élection d'un député au Grand Conseil en remplacement de M. R. de Werra, nommé Conseiller d'Etat.

Secrétariat

M. Ch. de Sépibus, à Sion, est nommé secrétaire aux Finances.

Flore alpine

Il est pris un arrêté concernant la protection de la flore alpine.

Pour le Bouveret

Sont approuvés, sous certaines conditions, les plans présentés par la société suisse des briques économiques au Bouveret!

Commandant

Le capitaine M. Germanier, à Granges est nommé commandant du 5me arrondissement de la Ire Division en remplacement de M. Raph. de Werra démissionnaire.

Pour Sierre

Est déclarée d'utilité publique l'expropriation d'une parcelle de terrain par la commune de Sierre pour le parachèvement de la route Sierre-Géronde.

La nomination du Directeur du Grand Séminaire. — La Gazette annonce que M. l'abbé Lager, rév. curé de Sierre, vient d'être nommé aujourd'hui directeur du Séminaire diocésain en remplacement de M. le Grand-Doyen Bagnoud, démissionnaire.

Encouragements à l'arboriculture valaisanne. — Nous recevons une circulaire du Département de l'Intérieur annonçant une exposition cantonale de fruits à Ardon et un concours de plantations d'arbres fruitiers dans les districts de Sion et d'Hérens.

Le public apprendra avec plaisir ces innovations.

Aucun gouvernement, d'ailleurs, ne se préoccupe, avec juste raison, autant d'agriculture que le gouvernement valaisan. C'est un hommage à lui rendre.

L'exposition de fruits comprendra deux groupes : le groupe concours et le groupe étude.

Dans le premier ne seront admis que les fruits appartenant aux variétés recommandées par le Jury de l'exposition de Saxon en 1905.

Dans le second groupe seront admis, à titre d'études, les fruits appartenant aux variétés les plus méritantes, en dehors de celles désignées ci-devant.

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance de cette exposition, dont la première exhibition sera ouverte au public le 29 juillet. Prendre à ce sujet connaissance de la circulaire auprès de l'administration communale et des sociétés d'agriculture.

Sont admises à concourir toutes les plantations d'arbres fruitiers, haute tige, faites dans les six dernières années, sur le territoire des districts de Sion et d'Hérens, comprenant au moins 20 arbres appartenant aux variétés figurant au catalogue sous la qualification de : espèces recommandées.

Pour le concours de plantation, il faut s'inscrire d'ici au 25 juillet courant.

Géronde. — (Corr.) — Jeudi, 12 juillet, ont eu lieu à Géronde les examens de clôture de l'Institut cantonal des sourds-muets.

La cérémonie était honorée de la présence de MM. les Conseillers d'Etat Burgener et de Werra, et de plusieurs membres du Clergé.

Il y a 12 ou 13 ans, la fondation de l'Institut des sourds-muets fut accueillie avec un sourire sceptique par plusieurs personnes, et l'on ne se fit pas faute de blâmer la courageuse initiative de M. le chanoine Blatter et de M. le Conseiller d'Etat de Chastonay, alors chef du département de l'Intérieur. Actuellement les nombreuses préventions que l'on avait si longtemps nourries contre l'instruction et l'éducation des sourds-muets tendent à se dissiper, et l'on a pu encore des personnes qui seraient tentées de douter de l'utilité, nous dirons même plus, de la nécessité d'une pareille institution, nous les inviterions à ne pas manquer d'assister une autre année aux examens de clôture de l'Institut de Géronde. Ces personnes veraient alors ce qu'ont pu faire des bonnes sœurs qui se dévouent pour l'éducation de ces pauvres déshérités de la nature.

Les pauvres sourds-muets ont été

transformés en sourds parlants que l'on instruit tout comme l'on instruirait des enfants en possession de toutes leurs facultés. Les élèves des derniers cours arrivent même à un degré d'instruction assez avancé, et nous croyons n'être pas trop loin de la vérité en avançant qu'ils feraient rougir de honte quelques-uns de leurs camarades de l'une ou l'autre école primaire.

Naturellement, chez les sourds-muets comme ailleurs, il y a des exceptions, il y a quelques élèves que l'on ne peut pas pousser, auxquels il est impossible, malgré tous les efforts, de donner une grande somme de connaissances. Pour ces élèves même, le séjour à l'Institut de Géronde n'est pas inutile, car si leur intelligence ne permet pas qu'ils puissent faire de grands progrès dans la grammaire ou l'arithmétique, on leur apprend au moins le plus indispensable et on s'applique à leur enseigner la plus belle des sciences : les connaissances religieuses.

Que serait-ce cependant pour nos sourds-muets d'apprendre à parler, à écrire et à calculer ? Il fallait faire plus encore afin d'achever de dissiper les préventions qui s'étaient élevées contre l'éducation des sourds-muets. Il fallait les mettre en état de gagner honorablement leur vie. C'est là ce qu'a compris la Direction de l'Institut, et depuis 2 ans sous l'intelligente initiative de la Rde Sœur Bernalde, Supérieure de l'établissement, une valaisanne, des ateliers ont été établis à Géronde. Pour les garçons un condonier y est à demeure, le menuisier y reste certains jours de la semaine une Rde Sœur, aidée par une autre maîtresse enseigne la couture et la coupe aux jeunes filles.

Les élèves sont alternativement à l'atelier et à l'école, et tout est si bien organisé que, soit à l'atelier soit dans les salles de classe, il y a toujours un certain nombre d'enfants qui travaillent.

Les travaux des élèves étaient exposés dans 3 salles de l'Institut et en examinant les ouvrages, on pensait involontairement à la somme de patience et de dévouement qu'il a fallu pour arriver à un tel résultat. Le bon Dieu seul est capable de l'apprécier et surtout de le récompenser.

Il est certain qu'il y aurait beaucoup à faire encore à Géronde au point de vue professionnel, il faudrait par exemple ne pas se borner à deux ou trois métiers, il serait utile d'y établir par exemple encore un atelier de relieurs, de placer à Géronde un maître-tailleur. Mais tout ne peut se faire à la fois ; petit à petit, à mesure que les ressources le permettront, on augmentera, on complètera ce petit commencement et, qui sait, si un jour la commission cantonale d'apprentissage ne sera pas appelée à fonctionner à Géronde !...

Nous terminons cet article trop long peut-être, en souhaitant que la sollicitude des Hauts Pouvoirs reste acquise

comme par le passé à l'Institut de Géronde et que la bienveillance du public vienne généreusement en aide à la Rde sœur supérieure et lui permettre de réaliser tous les plans qu'elle a conçus pour l'Instruction de nos chers sourds-muets.

Un assistant.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Nomination

Berne, le 18 juillet. — Le Conseil fédéral a nommé M. Joseph Ribordy, député au Conseil des Etats et président de la ville de Sion, membre de la commission de surveillance de l'Etablissement fédéral d'essais pour l'arboriculture, la viticulture et l'horticulture, à Wädensviller (Zurich) en remplacement de feu M. de Chastonay.

Fin de grève

St-Imier, 18 juillet. — La grève des maçons et manœuvres a pris fin mardi tard dans la soirée, à la suite des concessions réciproques.

Toutes les mères

qui désirent le développement sain et vigoureux de leurs enfants doivent se rappeler ces mots : « Café de Malt Kathreiner ! »

C'est dans tous les cas la boisson la plus salubre et la plus agréable pour les enfants. Cuite avec le lait surtout, les enfants l'aiment toujours autant, tandis que le lait pur leur répugne bientôt et que même très souvent ils le supportent malaisément.

On demande

à acheter une forte mule de 3 à 5 ans, trotteuse et docile. Adresse à Cherix-Ravy, au Châtel sur Bex, près St-Maurice, canton de Vaud.

MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Névroses, Danse de St-Guy, Crises Nerveuses, Délire, Convulsions de l'Enfance, Vertiges, Migraines, Insomnie, Prédispositions héréditaires, Excès de Travail et de Plaisir, Préoccupations d'affaires, Chagrins violents, Tension intellectuelle constante et prolongée, telles sont les causes qui déterminent les Maladies nerveuses.
A tous ceux qui sont sujets à ces tourments, le **SIROP DE HENRI MURE** apportera souvent la guérison, toujours un soulagement. Son usage produit sur le système nerveux une modification puissante et durable en rendant le calme, le sommeil et la gaieté. — Notes franco sur demande H. Mure, A. GAZAGNE, Succr, Pont-St-Esprit (France).

Exiger le produit VRAI, refuser toute substitution.

Egaré.

Un beau chien d'arrêt, blanc, poils longs, tête noire avec raie blanche, s'est égaré aux Giettes samedi matin. Le ramener contre récompense chez M. de Rham, les Giettes, sur St-Maurice.

rentes... tout ça donne à réfléchir... Voulez-vous que je vous y conduise, madame ?

— Non, merci.

Armande continua son ascension. Les renseignements obtenus étaient suffisants pour faciliter son entrée. Postée contre la rampe en pierre, la femme de ménage écoutait s'éloigner la voyageuse.

— Vous y êtes, madame, cria-t-elle.

Dans l'obscurité, Armande ne vit pas le cordon de la sonnette. Elle frappa.

— Sonnez, madame, sonnez, conseilla d'en bas la ménagère attentionnée. Elle ne vous entendrait pas...

— Merci, dit Armande, qui exécuta l'avis.

A peine la sonnette avait-elle résonné que la porte s'ouvrit.

— Mme Charron, s'il vous plaît ?

— C'est moi, madame.

Mlle Engilbert la fixa. Mme Charron, la mince, fluette et mignonne personne qui était devant elle. Allons donc?... Mère, cette petite créature dont les yeux d'enfant la regardaient, étonnée elle-même de l'étonnement qu'elle causait.

— Je veux parler de Mme Charron qui... va... à des journées.

— C'est moi, madame.

(A suivre.)

FEUILLETON DU NOUVELLISTE

Armande

Sur les indications données elle monta la plade d'Espagne et de la Poterne. Quelques pas encore et elle se trouva devant des hauts murs qui séparaient de la foule les maltaiteurs, les faussaires, ceux, en un mot, qu'une passion déchaînée a poussé au crime. Armande s'arrêta. Son voile baissé, elle regarda cette porte par laquelle il avait passé, ces murailles qui le lui cachaient, ces fenêtres grillées et barrées de fer qui la faisaient frissonner. Vivant, il était là, à quelques pas d'elle dans un tombeau.

De grandes traînées de lumières que le soleil plaquait sur les maisons d'en face rendaient encore plus sinistre la prison. Emue, Armande se retourna.

— Où est sa chambre, où est la cour où il prend l'air ? se demandait-elle.

Au même moment, un fournisseur, une manne

sur la tête, fit battre le lourd marteau de la porte d'entrée. On allait ouvrir : elle verrait. Une tête d'homme se montra derrière une ouverture grillée, une clef tourna dans une serrure, des verrous furent poussés et le marchand entra.

Dans son trouble, Armande ne vit rien. Il y avait un quart d'heure qu'elle était là, les yeux sur le sombre édifice, quand elle pensa que son inspection pouvait éveiller l'attention. Et puis, la rêverie et l'inaction conduisent-elles à un but ? Si le voyage avait été entrepris, c'était pour agir ; il fallait agir. Louis et elle, chacun de leur côté, ne devait reculer devant rien. Armande avait remarqué qu'une des maisons d'en face s'élevait de beaucoup au-dessus des autres. De là, le regard devait plonger sur les bâtiments de torture morale. Il fallait qu'elle y parvint. Elle enfila un couloir sombre, gris, froid, comme il y en a beaucoup dans la vieille ville, et vit, accrochées, des boîtes aux lettres avec des noms.

Elle lut et prit les escaliers. Quel prétexte trouver pour s'introduire dans le logement du quatrième ? Lentement elle montait. Une femme de ménage tapait des carpettes sur le palier du premier.

— Pourriez-vous me dire, madame, si c'est au quatrième ou au troisième que demeure Mme

Charron.

C'est au quatrième.

Armande le savait, mais la figure avenante et ouverte de l'Auvergnate, lui fit supposer qu'elle obtiendrait d'elle quelques renseignements.

— La trouverai-je ?

— Sûrement. Depuis que son enfant est malade, elle ne s'absente pas... Et c'est grand dommage, parce que c'est une petite femme qui a grand besoin de ses journées pour vivre.

Armande s'intéressait.

— Y a-t-il longtemps que l'enfant est souffrant ?

— Beaucoup trop... beaucoup trop, une grande et longue quinzaine... Le bon Dieu devrait envoyer les malades chez les riches qui ont le temps de les soigner, et non pas chez les pauvres qui n'ont ni le loisir, ni l'argent qu'exigent les traitements... Surtout chez des pauvres qui se laisseraient mourir de faim plutôt que de tendre la main, ajouta-t-elle.

— Mme Charron en serait-elle là ?

— Je n'en sais rien, ma bonne petite dame. C'est difficile de savoir ce qui se passe chez les autres. D'après moi, s'il y a là-haut la propreté, l'abondance doit manquer. Une vieille mère à nourrir, un enfant à soigner et l'absence de

Voulez-vous gagner un demi MILLION?

Souscrivez immédiatement à un Panama à lots payable par mensualités, premier versement cinq francs; six tirages par an, Lots de 500,000; 250,000; 100,000 francs, favorisé d'un lot touchera toujours le double de ses versements, c'est donc une simple économie pouvant amener la fortune. Dès le premier versement, le souscripteur a droit à la totalité des lots.

PROCHAIN TIRAGE, 16 août. Gros lot: 500,000 fr.
Ecrire de suite à la Caisse française, 19, rue Haxo Marseille, qui enverra la notice explicative.

A VISITER

La liquidation aux prix de facture des **chaussures** des meilleures marques et en tous genres, du magasin **C. Lugon, Evionnaz**

Pensionnat pour Jeunes Filles

Villa Thérèse, Fribourg (Suisse)
Situation agréable. Confort moderne. Instruction solide. Education soignée.

René Breganti, architecte Monthey

Plans et devis de constructions en tous genres. — Projets et devis de transformations et réparations à forfait. — Métrages de tous travaux de bâtiments. — Vérification de comptes. — Surveillance de travaux. — Taxes. — Expertises.

Horlogerie Bijouterie Orfèvrerie Paul ROY, Monthey

(Succursale à AIGLE)

Grand et riche assortiment dans tous les articles. Spécialité d'articles: Argent pour cadeaux noces et baptême.
Chapelets, médailles religieuses et croix or et argent.
Machines à coudre La Silencieuse
Vélocipèdes „Peugeot“, „Condor“, „Panzer“
Facilité de paiement.

ATELIER de Galvanoplastie et d'Electricité

(Installation complète et moderne)

A. NEUSEL, Bex

ARGENTURE. -- NICKELAGE -- CUIVRAGE. -- ZINGAGE
Mise en état complet de tout objet tels que Services de table, Plateaux, Cafetières, Théières, Instruments, etc.
PRIX COURANT SPECIAL ET GRATIS
pour Hôtels, Restaurants, Pensions, Marchands de vélos et Sociétés de musique.
Installation complète d'éclairage, transport de force, téléphone et scieries pour Hôtels, etc.
Charge d'accumulateurs pour automobiles, motos et autres usages.
Dessins et projets gratuits
Exécution rapide et soignée

Agence agricole

G. Schopfer armurier, Successeurs de M. François Capré
PLACE DU MARCHÉ, AIGLE

Seul représentant et dépositaire pour le district d'Aigle et le Valais de la faucheuse *Adriance*, universellement connue. Râteaux à cheval. Faneuses à prairies, Charrues Brabant, Cultivateurs, Hâche-paille, Coupe-racines, Concasseurs, Pompes à purin *Idéale*, Machines et outils agricoles en tous genres. Machines à lessiver, Huile, Graisse de char, Graisse pour sabot, Benzine, Graisse consistante, Graines fourragères, etc. Pièces de rechange pour toutes faucheuses. Réparations promptes et soignées à prix modérés. Prospectus franco sur demande.

Se recommande,

G. Schopfer, armurier

Serrurerie en bâtiment

Travaux artistiques en fer forgé. — Balcons Rampes. — Marquises. — Serres
Spécialité de fourneaux potagers. — Four-nitures et Pose de volets ondulés. — Réparations, t. genres

R. LEUTWILLER BEX-LES-BAINS

En 2 - 8 jours

Les goîtres et toute grosseur au cou disparaissent; un flacon à 2 fr. de mon eau anti-goîtreuse suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnements et dureté d'oreilles. — 1 flacon, 2 fr.

S. Fischer, méd., à Grub (App. Rh.-Ext.)

Attention
mérite la combinaison de valeurs à lots autorisées par la loi que chacun peut se procurer contre paiements mensuels de 4, 5, 8 ou 10 fr. ou au comptant, auprès de la maison spéciale sous-signée. — Lots principaux de fr. 600,000, 300,000, 200,000, 150,000, 100,000, 75,000, 50,000, 25,000, 10,000, 5,000, 3,000, etc. etc. seront tirés et les titres d'obligations seront remis successivement à l'acquéreur.
Pas de risque, chaque obligation sera remboursée pendant les tirages présents ou ultérieurs.
Les prochains tirages auront lieu: 1er, 15 et 20 août, 10, 15, 30 septembre, 1er, 15 et 20 octobre, 1er et 10 novembre, 1er, 10, 15, 20 et 31 décembre.
Les prospectus seront envoyés sur demande gratuits et franco par la Banque pour obligations à primes à Berne.

C'est un devoir de rappeler que l'**EAU PRÉCIEUSE DEPENDIER** guérit infailliblement

MAUX de JAMBES, ECZÉMAS, VARICES

Elle soulage immédiatement toutes les blessures causées par déchirures, lacérations ou coupures, les vieilles plaies, les ulcères indolents, malins ou douloureux, les rougeurs, furoncles et les clous; les herpès, dartres, éruptions croûteuses, les brûlures, les fissures saignantes ou non. L'**EAU PRÉCIEUSE DEPENDIER** n'est pas absolument une découverte récente, puisqu'elle compte dix années d'expérience, mais elle est restée le remède incomparable, l'antiseptique idéal, qu'il n'a pas encore été possible de surpasser.
Tous les malades qui en ont fait usage vous affirmeront que, dès le début du traitement, l'amélioration se manifeste évidente, indiscutable; les douleurs cessent, les démangeaisons, brûlures, cuissons disparaissent, puis la lourdeur et l'enflure des jambes diminuent progressivement. Enfin la plaie la plus rebelle se cicatrice, sans même qu'il soit nécessaire de quitter son travail.

Ne dites plus que vous avez tout fait, mais sachez que vous n'avez pas encore été soigné, si vous n'avez pas fait usage de l'**EAU PRÉCIEUSE DEPENDIER**, que vous trouverez dans toutes les bonnes Pharmacies.

Vous reconnaîtrez le véritable produit à la signature **C. DEPENDIER** en rouge sur l'étiquette.

Franco contre 3.50 adressés Pharmacie DEPENDIER, 47, Rue du Bac, ROUEN

Envoi franco en Suisse contre mandat postal de fr. 4,50
Dépôt Monthey, Pharm. Zumoffen., Sierre Pharm. Burgener.

Grand atelier de Peinture J. Viscardi & Cie

Bex-les-Bains

Travaux de bâtiments en tous genres. — Peintures artistiques, spécialité pour églises — Peintures pour voitures. — Devis et prospectus — 0 — gratis sur demande — 0 —

BICYCLETTES NEUVES

des tres marques : ADLER, COSMOS, etc., à des prix modérés

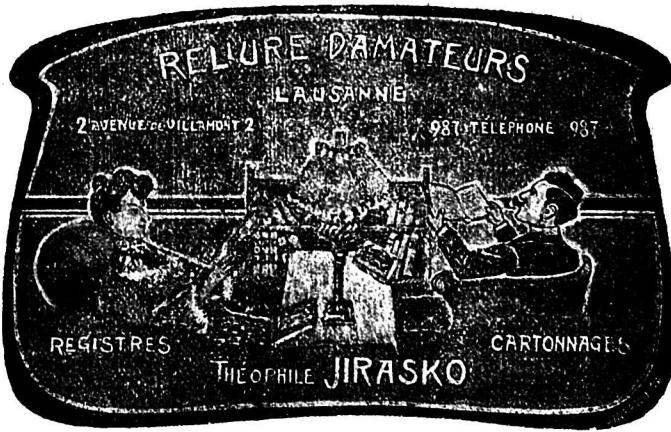
Bicyclettes d'occasion

à très bon marché

FOURNITURES, LEÇONS, LOCATION

Carbure, Huile et Benzine
Mécanicien attiré du T. C. U. V. S., Automobile-Club France
Représentant des Machines à écrire „Adler“ Médaille d'or
Réparations promptes et soignées
par des Mécaniciens expérimentés

Se recommande,
Mme Vve STRASSER
Coutellerie, r. du Cropt, Bex



Reliure simple et d'art. — Dorure. — Passe-Partout. — Montage de Broderies. — Cofrets. — Cadres à photographie. etc

Bulletin d'Abonnement

Veillez m'abonner au **Nouvelliste** pour un an à partir du1906, à l'adresse suivante et prendre le montant en remboursement.

Adresse bien exacte
Nom :
Prénom :
Profession:
Domicile :

Découper le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe non fermée, affranchie par 2 cent. à l'administration du **Nouvelliste** à St-Maurice. — Les personnes déjà abonnées ne doivent pas remplir ce bulletin.
Prix d'abonnement. Un an 3 fr. 50

Loterie

pour la nouvelle église catholique de Neuchâtel à 1 franc le billet

Gros lot de frs 40,000, 15,000, etc. Un gagnant sur 38. BILLETS variés. Le tirage aura lieu à St-Maurice. Les billets sont en vente chez C. de Siebenthal, coiffeur à St-Maurice ou envoyés contre remboursement par Mme FLEUTY, Agence générale, rue Gourgas 1 Genève.

Ferme à vendre

contenant 37000 mètres, bien arborisée, bâtiment en très bon état, située dans les environs de Monthey; facilités de paiement. S'adresser à la Société Immobilière Marclay et Rossier à Monthey.

Gendarmes secs, grands et excellents sont envoyés franco contre remboursement de fr. 3.60 par douzaine de paires par G. THOMEN Wilhelm, Bâle, téléphone 2552. Je recommande également mes charcuteries en tous genres pour découper et les jambons du pays. O.-4300-B.

Villa des Cèdres Bex

A louer joli appartement meublé 1er et 2e étage. Position charmante, à proximité de la gare. S'adresser au bureau du journal.

Jos. GIROD, Monthey

Tissus

Toiles pour chemises, pour draps de lits, etc. Cotonne pour tabliers, pour chemises, blouses etc. Coutils matelas, enfourrages, rideaux toile caoutchouc. toile cirée.
Essuie-mains, nappes, serviettes.
Etoffes pour robes et pour vêtements d'hommes.

Maison populaire catholique

Derrière la cathédrale **Sion** Derrière la cathédrale
RESTAURATION :
Vins réels. — Bière ouverte. — Bonne cuisine à toute heure du jour. — Prix modérés.
PENSION & CHAMBRES
à bon marché pour pensionnaires et voyageurs
SALLES DE RÉUNION
Bien à vos ordres
L'Union ouvrière

Etablissement de Blond-Bosson sur Morges

18 prix obtenus à la dernière Exposition Internationale de Lausanne.

A vendre: Œufs à couver, des poules primées: Houdan, Faverolles, Coucou de Malines, Minorque, Leghorn, Orpington, Lanshan, Plymouth Rock, Combattants Indiens, etc. — Œufs de canards Rouen, Pekin, Coureurs Indiens. — A la même adresse: poussins et coqs pour reproduction. Lapins.

Bureau Central de Placement

fondé en 1882 - Grand'chêne 8
E. E. Held
LAUSANNE
Demande et offre employés des deux sexes.

Agence Montreuissienne de Placement

E. Hugonnet, Montreux
Place tous les jours, employés pour hôtels, restaurants et familles.
Téléphone 89

Varices

ULCÈRES - PHLEBITES

Plaies, jambes ouvertes
Guérison assurée
par le

Thé antivariqueux 1 fr. la boîte

Pommade antivariqueuse 1.50 le pot

Envoi partout contre remboursement

E. KORNHABER
Herboriste diplômé
Rue de Tour-Maitresse
150 Genève 150

